REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4520

Mandat spécial accordé à M. Gérard Collomb, Mme Karine Dognin-Sauze, Mme Fouziya Bouzerda, M. Michel Le Faou et M. Yann Cucherat pour une mission aux Emirats Arabes Unis du 10 au 13 février 2019

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur: Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:?

2019/4520 - MANDAT SPECIAL ACCORDE A M. GERARD COLLOMB, MME KARINE DOGNIN-SAUZE, MME FOUZIYA BOUZERDA, M. MICHEL LE FAOU ET M. YANN CUCHERAT POUR UNE MISSION AUX EMIRATS ARABES UNIS DU 10 AU 13 FEVRIER 2019 (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une délégation commune entre la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, menée par M. Gérard Collomb, s'est rendue aux Emirats Arabes Unis du 10 au 13 février 2019.

Mme Karine Dognin-Sauze, 2^e Adjointe au Maire de Lyon, déléguée aux relations internationales, aux affaires européennes, à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale, Mme Fouziya Bouzerda, 8^e Adjointe au Maire de Lyon, déléguée au commerce, à l'artisanat et au développement économique, Monsieur Michel Le Faou, 17^e Adjoint au Maire de Lyon, délégué à l'aménagement, à l'urbanisme, à l'habitat, au logement, à la politique de la ville et à la vie des quartiers, Monsieur Yann Cucherat, 19^e Adjoint au Maire de Lyon, délégué aux sports, aux grands événements et au tourisme, étaient invités à prendre part à cette délégation également composée de techniciens.

Les relations entre la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et les Emirats Arabes Unis se sont construites progressivement depuis 2006.

Ce rapprochement a été également favorisé par la création de la liaison aérienne entre Lyon et Dubaï, fin 2012, facteur d'augmentation des flux économiques entre Lyon et Dubaï et par la poursuite d'échanges et de rencontres de délégations successives.

Dans cette dynamique particulièrement favorable, la Métropole de Lyon en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques, académiques et culturels du territoire a établi un plan d'action sur le moyen terme avec pour horizon l'Exposition Universelle de Dubaï 2020.

Cette mission officielle avait plusieurs objectifs :

- favoriser les investissements émiratis d'envergure sur le territoire métropolitain ;
- pérenniser les investissements réalisés par les fonds souverains d'Abu Dhabi sur la région lyonnaise ;
- promouvoir le savoir-faire lyonnais en termes d'ingénierie et d'innovation urbaines ;
- favoriser les dispositifs en faveur des Start up innovantes notamment dans les domaines de l'énergie, des cleantechs, de l'éducation et des biotechs ;
- renforcer les liaisons intercontinentales de l'Aéroport de Lyon Saint Exupéry, en s'appuyant sur la compagnie Emirates, avec une ouverture directe vers le Moyen Orient et l'Asie;
- renforcer la visibilité des acteurs institutionnels, économiques, académiques et culturels lyonnais aux Emirats en s'appuyant sur l'Exposition Universelle de Dubaï 2020 ;

- accompagner le développement des entreprises de la métropole sur les marchés ders Emirats Arabes Unis ;
- accompagner les acteurs culturels lyonnais majeurs, dont le Musée des beaux-arts, avec la validation d'expositions temporaires au Louvre d'Abu Dhabi, l'Orchestre National de Lyon dans le cadre de l'Exposition Universelle de Dubaï 2020, etc.

Au cours de cette mission, des rencontres avec les acteurs clés de ces territoires ont été organisées ainsi que des visites thématiques sur les différentes coopérations entre l'agglomération lyonnaise et les Emirats Arabes Unis.

Conformément aux articles L. 2123-18 et R. 2123-22-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives.

L'organisation de ce déplacement n'a pas permis d'inscrire en temps voulu, à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil municipal, le mandat spécial.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 2123-18 et R. 2123-22-1 ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu la délibération n° 2015/916 du 16 mars 2015 relative aux déplacements accomplis par les élus de la Ville de Lyon dans l'exercice de leurs fonctions ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1- Le Conseil municipal accorde un mandat spécial à M. Gérard Collomb, Mme Karine Dognin-Sauze, Mme Fouziya Bouzerda, Monsieur Michel Le Faou et Monsieur Yann Cucherat pour une mission aux Emirats Arabes Unis, du 10 au 13 février 2019.
- 2- Précise que la présente délibération vaut ordre de mission.

3- Les dépenses en résultant en fonction des frais réellement payés et sur présentation des pièces justificatives seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon pour l'exercice 2019 - article 6532 - fonction 021 - chapitre 65 - programme GESELUS - opération GESINDIV et pour le Maire, article 6532 - fonction 020 - chapitre 65, programme DEPLACOFFI, opération DEPLACE.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE